

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 27 mai 2008 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 3 juin 2008 à 19 h 45 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Denis Émond	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Lise Marchand
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Trudel
Monsieur Serge Lafontaine	

Messieurs Stéphane Roof et Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Isabelle Thiffeault.

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance du conseil des commissaires.

Président(e)

RÉSOLUTION 305 0608 : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0608-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.5 Postes de direction et de direction adjointe d'école.
- 5.2 Condoléances.
- 6.1 Félicitations.
- 12.1 Réaménagement des ateliers de mécanique au Carrefour Formation Mauricie.
- 12.2 Octroi de contrat.

QUE l'article 2 de l'ordre du jour soit retiré.

Adopté unanimement

En étant ensuite à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite la personne à prendre la parole.

Sur ce, madame Isabelle Thiffeault, présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle La Croisière, Plein Soleil et Primadel ainsi que membre du conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Le Jeune fait une intervention. Elle remercie dans un premier temps la commission scolaire d'avoir retardé d'une semaine la décision relative au processus d'affectation des directions d'école. Madame Thiffeault exprime ensuite le souhait qu'il y ait une consultation véritable pour les critères de sélection auprès du conseil d'établissement lors de changement de direction d'école.

Dans un autre ordre d'idées, madame Thiffeault désire que les parents soient inclus dès le début du processus lorsqu'il y a réorganisation des écoles dans un secteur.

Madame la présidente, Danielle Bolduc, remercie madame Thiffeault de son intervention et indique que les commissaires ont pris bonne note de celle-ci.

En étant après cela aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc soumet des recommandations quant aux plans d'affectation des directions d'établissement et des administrateurs. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

RÉSOLUTION 306 0608 : CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations de la catégorie de personnel de direction d'école et de centre pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2008-2009;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation de la catégorie des directions d'école et de centre 2008-2009, tel que décrit au document 0608-02.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Plan d'affectation
de la catégorie des
emplois
d'administrateur

RÉSOLUTION 307 0608 : CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations de la catégorie des emplois d'administrateur pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2008-2009;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation de la catégorie des emplois d'administrateur pour l'année scolaire 2008-2009, tel que décrit au document 0608-03.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soumet à l'attention des membres du conseil des commissaires la démission d'un cadre.

Démission pour
fins de retraite
d'un cadre

RÉSOLUTION 308 0608 : CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Jean-Guy Trépanier, laquelle est afférente à sa retraite en date du 1^{er} juillet 2008;

QUE cette démission soit conséquente à une confirmation de la CARRA de son admissibilité à une telle retraite;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec monsieur Jean-Guy Trépanier.

Adopté unanimement

Des témoignages d'appréciation et des remerciements sont adressés à monsieur Jean-Guy Trépanier par le directeur général et par madame la présidente Danielle Bolduc, pour ses 39 années de services.

Poursuivant, le directeur général recommande l'ouverture d'un poste à la direction des Services des ressources matérielles et de l'informatique.

Poste de direction
des Services des
ressources
matérielles et de
l'informatique

RÉSOLUTION 309 0608 : CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de ce départ, le poste sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2008;

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'une réorganisation des services administratifs a été présentée par la Direction générale et approuvée par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que cette réorganisation prévoit la modification du poste actuel de direction des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport pour celui de direction des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Lise Marchand PROPOSE que le poste de direction des Services des ressources matérielles et de l'informatique soit comblé;

QU'aux fins de comblement, il soit procédé à l'ouverture et à l'affichage interne de ce poste dans les meilleurs délais;

QUE soit également formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne à ce poste;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Danielle Bolduc, présidente;
- ✓ monsieur Denis Émond, commissaire;
- ✓ monsieur Serge Lafontaine, commissaire;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général.

Adopté unanimement

Le directeur général soumet après cela une recommandation pour le comblement de postes de directions et de directions adjointes d'école. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Postes de directions et de directions adjointes d'école

RÉSOLUTION 310 0608 :

CONSIDÉRANT, à la suite du processus d'affectation de la catégorie de personnel de direction d'école et de centre pour l'année scolaire 2008-2009, que les postes suivants sont devenus vacants :

- ✓ un poste de direction d'école à l'école institutionnelle La Croisière, Plein Soleil et Primadel;
- ✓ un poste de direction adjointe à l'école institutionnelle Lac-à-la-Tortue;
- ✓ un poste de direction adjointe à l'école secondaire du Rocher;
- ✓ un poste de direction adjointe à l'école secondaire Paul-Le Jeune;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que les postes ci-dessus énumérés soient comblés pour l'année scolaire 2008-2009;

Président(e)

QU'aux fins de comblement, il soit procédé à l'ouverture et à l'affichage interne de ces postes dans les meilleurs délais;

QUE soit également formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre des recommandations au conseil des commissaires quant aux choix des personnes à ces postes;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Danielle Bolduc, présidente;
- ✓ monsieur Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;
- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard, commissaire à titre de substitut;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint;
- ✓ une direction d'école ou de centre désignée par le directeur général.

Adopté unanimement

En étant aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc porte à l'attention des commissaires le dossier concernant l'évaluation de la Direction générale. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Comité
d'évaluation de la
Direction générale

RÉSOLUTION 311 0608 :

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, que la commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement au hors cadre afin de souligner l'excellence du travail accompli;

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni de rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation permettant de préciser et de discriminer les niveaux de rendement en fonction d'attentes spécifiées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit formé un comité ayant pour mandat de procéder à l'évaluation du directeur général et de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

QUE ce comité soit formé des membres du conseil des commissaires suivants :

- ✓ madame Danielle Bolduc, présidente;
- ✓ monsieur Denis Émond, commissaire;
- ✓ madame Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ monsieur Serge Lafontaine, vice-président;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Par la suite, une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

RÉSOLUTION 312 0608 : CONSIDÉRANT que madame Martine Leclerc, enseignante, conjointe de monsieur Julien Héroux, ex-directeur d'école, est récemment décédée;

Madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Julien Héroux ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les commissaires. Une résolution de félicitations est alors adoptée.

Félicitations

RÉSOLUTION 313 0608 : CONSIDÉRANT que l'école Jacques-Buteux de La Tuque s'est distinguée en étant finaliste à l'échelle nationale dans le cadre du Prix de reconnaissance « J'ai la tête à lire », une mesure découlant du Plan d'action sur la lecture;

CONSIDÉRANT, particulièrement, que le projet « Chocolecture » de cette école, a été retenu parmi plus de 275 projets pour être des 12 finalistes à l'échelle nationale;

CONSIDÉRANT que ce projet, mis en place par madame Carole Vermette, enseignante de 6^e année, permet aux élèves de se réunir à la bibliothèque après l'école, pour une durée d'une heure, de lire tout en dégustant un chocolat chaud et d'échanger, à la fin de l'activité, sur les lectures faites (commentaires, critiques de livres, échanges de mots nouveaux, etc.);

CONSIDÉRANT que ce projet a connu un grand succès à l'école et a contribué à la prise de conscience de l'importance de la lecture dans les apprentissages des élèves;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et aux intervenants de l'école Jacques-Buteux pour ce projet original et mobilisateur.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Jean-Guy Trépanier informe les commissaires de la demande de financement d'un projet. Plus précisément, celle-ci vise le projet de réaménagement des ateliers de mécanique industrielle, de construction et d'entretien au Carrefour formation Mauricie. Après avoir reçu les renseignements de monsieur Trépanier, les commissaires procèdent à l'octroi d'un contrat pour ce projet.

Président(e)

Octroi de contrat - Réaménagement des ateliers mécanique industrielle, de construction et d'entretien au Carrefour Formation Mauricie

RÉSOLUTION 314 0608 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions pour l'exécution de travaux de réaménagement des ateliers de mécanique industrielle de construction et d'entretien au Carrefour Formation Mauricie;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en présence des professionnels en date du 8 mai 2008 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0608-04;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de la firme Les architectes Jacques & Gervais, Sylvie Rainville et Michel Pellerin, Gestact;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Stéphane Roof PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réaménagement des ateliers de mécanique industrielle, de construction et d'entretien au Carrefour Formation Mauricie, soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit, P.A. Bisson Inc. de Grand-Mère, au montant de 2 794 416 \$, taxes incluses;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer le contrat, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 3 juin 2008.

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 315 0608 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance du conseil des commissaires soit modifié en ajoutant l'article suivant :

14.1 Candidature au Conseil régional de l'Environnement (CRE Mauricie).

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent une résolution afin de proposer la candidature d'un commissaire au conseil d'administration du Conseil régional de l'Environnement.

Conseil d'administration du CRE Mauricie

RÉSOLUTION 316 0608 : CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement Mauricie (CRE Mauricie) est un organisme à but non lucratif voué à la protection de l'environnement;

Président(e)

CONSIDÉRANT que son rôle premier est de susciter la concertation des intervenants régionaux pour la protection et l'amélioration de l'environnement ainsi que de promouvoir le développement durable de la région;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que monsieur le commissaire Denis Émond soit autorisé à devenir membre du Conseil régional de l'environnement Mauricie et à représenter la Commission scolaire de l'Énergie;

QUE, de plus, soit proposée la candidature de monsieur Denis Émond afin de représenter la Commission scolaire de l'Énergie au sein du conseil d'administration du CRE Mauricie.

Adopté unanimement

À 20 h 15, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 315 0608 : Monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire